



Commune de SEREZIN DU RHÔNE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 MARS 2008 COMPTE RENDU

L'AN DEUX MIL HUIT, le 15 mars à 11 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Serezin du Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle du conseil municipal dans les locaux de la mairie.

Date de convocation : 10 mars 2008

ORDRE DU JOUR :

- Installation du Conseil Municipal
- Election du Maire
- Fixation du nombre des Adjoints
- Election des Adjoints

OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance est ouverte sous la Présidence Monsieur Jean-Louis GREGOIRE, Maire, qui procède :

- À la lecture du Procès verbal des opérations électorales.
- À l'appel nominatif, dans l'ordre du tableau :

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

- Gilles KOUDINOFF
- Anne Marie VELAY
- Bernard YVOREL
- Louise JACQUET
- Denis VEDRENNE
- Laurence BARD
- Sabine RIVAL
- Bernard JOUSHOMME
- Murielle RUBALEC
- André GAYVALLET
- Michelle PONTAROLLO
- Bernard GUY
- Farid SATTÀ
- Yves BOUCRY
- Jacques BLEUZE
- Jérôme CHASTENET DE GERY
- Guillaume LECOEUR
- Jérôme BERTRAND
- Joseph COLLETTA

Jean-Louis GREGOIRE, Maire, déclare les membres du conseil municipal cités ci-dessus, installés dans leurs fonctions.

L'Assemblée est présidée par Louise JACQUET, Doyenne des membres présents du Conseil Municipal.

Madame Louise JACQUET :

- Procède à l'appel nominal des membres du conseil :
 - **dix neuf conseillers sont présents.**
- Constate que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du Conseil Général des Collectivités Territoriales est remplie.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant que le Conseil Municipal doit nommer un secrétaire de séance ;

Vu les résultats du scrutin auquel il a été procédé :

- **Murielle RUBALEC** a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

ELECTION DU MAIRE

Après le vote des conseillers municipaux, il a été immédiatement procédé au dépouillement.

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants 19
Nombre de suffrages déclarés nuls 0
Nombre de suffrages exprimés 19
Majorité absolue 10

Candidats	Nombre suffrages exprimés
Joseph COLLETTA	18
Bernard YVOREL	1

Proclamation de l'élection du Maire :

- **Monsieur Joseph COLLETTA, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.**

***Remise de l'écharpe au Maire, Joseph COLLETTA, qui vient d'être élu.
Madame Louise JACQUET lui laisse la Présidence.***

Joseph COLLETTA, Maire, prend la Présidence de l'Assemblée.

Il invite le conseil municipal à procéder à l'élection des adjoints, et rappelle que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le Maire.

▪ **DELIBERATION FIXANT LE NOMBRE D'ADJOINTS**

Joseph COLLETTA, Maire, indique que la commune peut disposer de 5 adjoints au Maire au maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint.

Il est rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 5 adjoints.

Par délibération, le conseil municipal :

- **FIXE à cinq le nombre d'adjoints** au Maire de la Commune.

▪ **ELECTION DES ADJOINTS**

Sous la présidence de Joseph COLLETTA, Maire, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des Adjointes.

Considérant la délibération fixant le nombre d'adjoints à 5 (cinq), il est procédé à l'élection du Premier Adjoint.

ELECTION du Premier Adjoint

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants 19
Nombre de suffrages déclarés nuls 0
Nombre de suffrages exprimés 19
Majorité absolue 10

Candidats	Nombre suffrages exprimés
Louise JACQUET	1
Bernard YVOREL	18

Proclamation de l'élection du premier Adjoint :

- **Bernard YVOREL est proclamé premier adjoint et immédiatement installé.**

ELECTION du deuxième Adjoint

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants 19
Nombre de suffrages déclarés nuls 0
Nombre de suffrages exprimés 19
Majorité absolue 10

Candidats	Nombre suffrages exprimés
André GAYVALLET	1
Louise JACQUET	18

Proclamation de l'élection du deuxième Adjoint :

- Louise JACQUET est proclamée deuxième adjoint et immédiatement installée.

ELECTION du troisième Adjoint

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
 Nombre de votants 19
 Nombre de suffrages déclarés nuls 0
 Nombre de suffrages exprimés 19
 Majorité absolue 10

Candidats	Nombre suffrages exprimés
André GAYVALLET	18
Anne Marie VELAY	1

Proclamation de l'élection du troisième Adjoint :

- André GAYVALLET est proclamé troisième adjoint et immédiatement installé.

ELECTION du quatrième Adjoint

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
 Nombre de votants 19
 Nombre de suffrages déclarés nuls 0
 Nombre de suffrages exprimés 19
 Majorité absolue 10

Candidats	Nombre suffrages exprimés
Denis VEDRENNE	1
Anne Marie VELAY	18

Proclamation de l'élection du quatrième Adjoint :

- Anne Marie VELAY est proclamée quatrième adjoint et immédiatement installée.

ELECTION du cinquième Adjoint

Résultat du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
 Nombre de votants 19
 Nombre de suffrages déclarés nuls 0
 Nombre de suffrages exprimés 19
 Majorité absolue 10

Candidats	Nombre suffrages exprimés
Laurence BARD	1
Denis VEDRENNE	18

Proclamation de l'élection du cinquième Adjoint :

- Denis VEDRENNE est proclamé cinquième adjoint et immédiatement installé.

REDACTION DU PROCES VERBAL et du TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjointes a été dressé et clos à 12 heures.

Il a été également dressé le tableau du conseil municipal.

Après le Maire et les adjoints l'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1. par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
2. entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
3. et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

<i>Fonction</i>	<i>Qualité</i>	<i>Prénom et NOM</i>
<i>Maire</i>	<i>M.</i>	<i>Joseph COLLETTA</i>
<i>Premier Adjoint</i>	<i>M.</i>	<i>Bernard YVOREL</i>
<i>Deuxième Adjoint</i>	<i>Mme</i>	<i>Louise JACQUET</i>
<i>Troisième Adjoint</i>	<i>M.</i>	<i>André GAYVALLET</i>
<i>Quatrième Adjoint</i>	<i>Mme</i>	<i>Anne Marie VELAY</i>
<i>Cinquième Adjoint</i>	<i>M.</i>	<i>Denis VEDRENNE</i>
<i>Conseiller</i>	<i>Mme</i>	<i>Sabine RIVAL</i>
<i>Conseiller</i>	<i>M.</i>	<i>Bernard JOUSHOMME</i>
<i>Conseiller</i>	<i>M.</i>	<i>Jérôme CHASTENET DE GERY</i>
<i>Conseiller</i>	<i>M.</i>	<i>Gilles KOUDINOFF</i>
<i>Conseiller</i>	<i>Mme</i>	<i>Laurence BARD</i>
<i>Conseiller</i>	<i>Melle</i>	<i>Murielle RUBALEC</i>
<i>Conseiller</i>	<i>Mme</i>	<i>Michelle PONTAROLLO</i>
<i>Conseiller</i>	<i>M.</i>	<i>Bernard GUY</i>
<i>Conseiller</i>	<i>M.</i>	<i>Farid SATTI</i>
<i>Conseiller</i>	<i>M.</i>	<i>Yves BOUCRY</i>
<i>Conseiller</i>	<i>M.</i>	<i>Jacques BLEUZE</i>
<i>Conseiller</i>	<i>M.</i>	<i>Guillaume LECOEUR</i>
<i>Conseiller</i>	<i>M.</i>	<i>Jérôme BERTRAND</i>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Compte rendu établi, le 17 mars 2008

*Le Maire,
Joseph COLLETTA*